PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE PUYREAUX

Du 27 Septembre 2023

<u>Présents</u>: Didier BERTRAND, Laurent VIDAL, Philippe VIROULAUD, David MOUNIER, Natacha FRAPPIER, Frédéric PARTHENAY, Christian DANIAU, Nadine CHENE, Brigitte BOURIN – BARRAUD, Annick MORISSON, Caroline COURTIN et Florence SOUCHARD

Absents:

Excusés: Gérard Coinchelin, Christian Guibert

Secrétaire de séance : Florence SOUCHARD

Ordre du jour 2023 Nomination d'un coordinateur communal pour recensement de la population 2024

2013_29- Nomination d'un agent recenseur pour recensement de la population 2024

- Projection budgetaire 2023 (investissement + taxes)
- Avis sur le renouvellement et extension de la carrière Aussac-Vadalle et Nanclars
- Point sur la déchetterie

Création du poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe

- Devis expertise forestière pour arbres à la salle polyvalente
- Questions diverses

Début de Séance : 20h35

Approbation du dernier procès verbal du conseil municipal à l'unanimité

Mr le maire demande l'autorisation d'ajouter un sujet : ajout 'de l'étude d'un devis pour le remplacement d'un poteau incendie. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

nité.

Page 1 sur 2

B) C

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE PUYREAUX

- Devis pour le changement d'un poteau incendie au Moulin d'Esnord pour un montant de 3 300€ maximum mais le Conseil demande à M. le maire de solliciter la SAUR pour revoir leur devis à la baisse. Le Conseil Municipal accepte ce devis à l'unanimité des voix.
- Nomination d'un coordinateur communal pour recensement de la population 2024 : Annick Morisson accepte à nouveau de remplir ce rôle
- Nomination d'un agent recenseur pour recensement de la population 2024 : proposition pour Elisabeth Pradignac. Le conseil rappelle l'importance de la notion de confidentialité sur les données recueillies
- Avis sur le renouvellement et extension de la carrière Aussac-Vadalle et Nanclars : avis repoussé dans l'attente des rapports des différents acteurs et de la présentation de la carrière par Mme Chauvière lors du prochain conseil
- Point sur la déchetterie : M. le maire fait un point sur la possibilité et la nécessité d'agrandir la déchetterie en étudiant la possibilité d'acheter un terrain sur la commune
- Création du poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe : création du poste pour Mme Karine Rolland suite à l'obtention de ce concours. Le conseil municipal à l'unanimité autorise M. le maire à procéder à la création de ce poste et la suppression du poste d'adjoint administratif
- Devis expertise forestière pour arbres à la salle polyvalente : suite à la chute d'un arbre, devis demandé au cabinet Béchon pour faire un bilan du parc forestier de la salle pour un montant de 2 000€. Le conseil municipal autorise M. le maire à accepter ce devis à l'unanimité
 - Questions diverses
 - PROJET de réalisation d'une halle couverte à la salle polyvalente : étude et proposition à faire directement depuis la salle polyvalente.
 - Budget participatif à mettre en place rapidement

Fin de séance : 22h50